

gouverner; il y avait un certain *I-li kagan* qui avait rendu les plus nombreux services à *Se Che-hou (jabgou)* ⑬ et à qui il avait, à cause de cela, donné le titre de petit kagan; il le fit périr, avec tous ses parents pour un crime qui n'existait point; tous ceux qui étaient subordonnés (à *Se Che-hou*) furent saisis de terreur; personne ne put se sentir rassuré. *Se Che-hou (jabgou)* ⑬ redoutait constamment *Ni-chou* ⑭ et cherchait secrètement à prendre des mesures contre lui; alors *Ni-chou* ⑭ s'en alla à *Yen-k'i* (Harachar). Ensuite *Mo-pi tarkhan* avec les principaux chefs des *Tou-kiue* et des *Nou-che-pi*, firent un complot caché et l'attaquèrent; *Se Che-hou (jabgou)* ⑬, accompagné de sa cavalerie légère, se réfugia dans le *K'ang-kiu* (Sogdiane); puis il mourut. Les gens du royaume allèrent chercher *Ni-chou* ⑭ à *Yen-k'i* (Harachar) et lui donnèrent le pouvoir; ce fut *Tou-lou kagan* ⑭.

Tou-lou kagan Ni-chou ⑭ est aussi appelé *Ta-tou kagan*. Son père, *Mo-ho chad* ⑯, fut d'abord au service de *T'ong Che-hou (jabgou)* ⑧; pendant la période *ou-té* (618—626), il se rendit à la capitale (de la Chine); en ce temps, *T'ai-tsong* s'appliquait à bien traiter les Barbares; il lui témoigna de l'amitié et de l'affabilité; il contracta avec lui un engagement par lequel ils se considéraient comme un frère aîné et un frère cadet. Quand (*Ni-chou*) ⑭ eut été promu au rang de kagan, il envoya un ambassadeur à la cour pour demander à se soumettre. *T'ai-tsong* lui envoya un ambassadeur pour lui conférer un nom honorifique ainsi qu'un tambour et un guidon. La septième année *tcheng-koan* (633), (l'empereur) envoya le dignitaire de second rang du *hong-lou*, *Lieou Chan-yn*, dans son royaume, pour lui donner par brevet le nom de *T'oén-a-leou-pa hi-li-pi tou-lou kagan* ⑭. L'année suivante (634), *Ni-chou* ⑭ mourut. Son frère cadet, *T'ong-ngo chad* ⑰ prit le pouvoir; ce fut *Cha-po-lo tie-li-che kagan* ⑱.

Cha-po-lo tie-li-che kagan ⑱, la neuvième année *tcheng-koan* (635), adressa une requête (à la cour de Chine) pour demander à contracter mariage et offrir cinq cents chevaux. La cour se contenta de lui prodiguer les encouragements et les consolations et ne consentit point encore au mariage.

Puis son royaume fut divisé en dix tribus; pour chaque tribu il y avait un chef qui la gouvernait; on les appelait les dix chads. Chaque chad recevait en présent une flèche; c'est pourquoi on les nommait les dix flèches; en outre, on distingua les dix flèches en division de gauche et division de droite, chaque division comptant cinq flèches; la division de gauche était appelée les cinq tribus *Tou-leou* (pour lesquelles) on avait établi cinq grands *tch'ouo (tchour)*; un *tch'ouo (tchour)* commandait à une flèche; la division de droite¹⁾ était appelée les cinq *Nou-che-pi*; (pour elles)

1) Le texte donne ici par erreur la leçon 左 au lieu de 右.